



# Belgique, Luxembourg et Grande Région: vers un traité international?

**Franz Clément**

*Dr en sociologie*

Luxembourg Institute of Socio-Economic Research

*Arlon - lundi 17 avril 2023 - palais provincial*



# HIER

1980: le départ institutionnel de la Grande Région et de la coopération transfrontalière

1985: le réel démarrage du travail frontalier en direction du Grand-Duché de Luxembourg



# AUJOURD'HUI

220 000 travailleurs frontaliers au Luxembourg  
quotidiennement

*Un cas unique en Europe*

Une coopération transfrontalière toujours présente

*Primauté du bilatéralisme*

D'énormes problèmes de mobilité

*Le télétravail en plein développement*

Des revendications financières variées



# DEMAIN

Le bilatéralisme peut-il se poursuivre?

*Une coopération variable et un bilatéralisme toujours présent?*

Une pénurie de main-d'œuvre: 300 000 recrutements nécessaires d'ici à 2030 (UEL)

*Prévisions d'ici 2030: 135 000 nouveaux habitants au Grand-Duché, 110 000 nouveaux employés dont 60 000 frontaliers (Fondation Idea)*

Un assèchement du réservoir de main-d'œuvre dans la Grande Région

*Une mobilité toujours plus problématique*



# Du bilatéralisme au traité international

Une situation intenable à moyen-terme

*Un besoin de télétravail accentué*

Le bilatéralisme dépassé

*Une réponse appropriée à un cas spécifique et unique dans l'Union européenne*

Les aspects positifs d'un traité international



# Du bilatéralisme au traité international

Quand et pourquoi un traité international?

*Faciliter la prise de décision*

Prendre des décisions en commun pour répondre à un problème global

*Les exemples donnés par d'autres traités internationaux*

Des avantages et des obstacles possibles



# De la coopération à l'intégration politique

## **AVEC QUELS ACTEURS? (Suggestions)**

Faire du Conseil parlementaire interrégional un véritable organe législatif et y associer les collectivités locales

*Doter le Sommet de la Grande Région d'un véritable pouvoir exécutif*



# De la coopération à l'intégration politique

## **POUR FAIRE QUOI? (Suggestions)**

Formation professionnelle transfrontalière

*Infrastructures et mobilité*

Aménagement du territoire

*Questions fiscales et sociales*

Mutualisation

*S'occuper des questions de subsidiarité dans le cadre d'une  
gouvernance permanente*



# De la coopération à l'intégration politique

## AVANTAGES

Prendre des décisions communes entre entités de la Grande Région pour toutes celles-ci dans le cadre d'une gouvernance permanente

*Poursuivre et partager le développement et l'expansion économique*

Assurer un codéveloppement, en finir avec les accords «à la carte» afin de garantir la cohésion sociale



# De la coopération à l'intégration politique

## INCONVENIENTS

Longues discussions avant une mise en place effective

*Devoir respecter la hiérarchie des normes*

Risque de revendications pour la conclusion de traités  
similaires à d'autres endroits

*Devoir reconsidérer le territoire de la Grande Région*



# De la coopération à l'intégration politique

## **PRENDRE CONSCIENCE**

Le Grand-Duché est indispensable à la  
Grande Région: sa compétitivité doit être maintenue

*Institution d'un fonds de codéveloppement*

Des institutions ayant le pouvoir de prendre des  
décisions pour toutes les entités de la Grande Région

*Un cas unique dans l'Union européenne*



# En conclusion

Attractivité à maintenir et consolider  
*Multilatéralisme et changement de  
gouvernance*

Passer solidairement de la coopération à  
l'intégration politique  
*Subsidiarité*  
Créativité